



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 10 novembre 2020

Convocation : Vendredi 30 octobre 2020

Le **MARDI DIX NOVEMBRE DEUX MIL VINGT**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, MINARD Frédéric, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle.

Étaient excusés :

Pouvoir :

L'intégralité du conseil est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

Le compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

○ Résultat de la consultation pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement rue d'Edeville
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'emplacement des travaux et signale que ces travaux ont pour but de desservir les entreprises de la zone non raccordée au réseau collectif à ce jour. Par ailleurs, cela permettra également de rénover le réseau d'eau dans ce secteur. Le plan de l'avant-projet est présenté. Après consultation des entreprises, 5 offres dématérialisées ont été reçues. Le montant des offres va de 176 900.00€ pour le maximum et 99 655.25 € pour l'offre minimum. Monsieur le Maire rappelle le montant de l'estimation faite par le Maitre d'Œuvre : 119 143 €.

Monsieur DUBIEF informe l'assemblée que l'analyse des offres a été effectuée par le bureau d'études BFIE puis présentée en commission d'appels d'offres (CAO).

La commission propose au conseil municipal de retenir l'entreprise Eiffage – SCBM pour un montant de 99 655.25 €HT étant l'offre la mieux disante. Par ailleurs compte tenu de la contrainte des demandes de subventions, les travaux ne pourront débuter avant mars 2021. L'entreprise a confirmé le maintien de son offre jusqu'au printemps prochain. Les notifications aux entreprises non retenues se feront dès cette semaine. Le conseil municipal valide à l'unanimité le choix de la commission d'appels d'offres.

○ Entretien des postes assainissement et postes de refoulement : étude de devis

Monsieur MINARD présente à l'assemblée 2 offres reçues pour l'entretien courant des 170 postes d'assainissement et les 2 postes de transfert. Il précise que les 2 entreprises sollicitées ont été vues en

entretien. Les deux offres sont SVR pour un montant annuel de prestation à 13 940.00 € HT et la société SNAD pour un montant de 39 510.00 € HT. Pour rappel, le coût annuel à ce jour est de 9000 € environ. Malgré cette augmentation notable, il paraît indispensable de maintenir cette prestation afin de garantir la longévité du matériel.

Le contrat est proposé pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois 1 an. Après échanges et pour une prestation équivalente, Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise. SVR Pour rappel, il s'agit de l'entreprise qui assurait déjà ce contrôle. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de SVR.

AFFAIRES GENERALES

○ Routes Départementales - Proposition de transfert dans le domaine communal

Monsieur DUBIEF informe l'assemblée de la réception d'un courrier du Conseil Départemental proposant le déclassement de la RD 334 (route du Moulin) et la rétrocession à la commune. Monsieur le Maire précise que cela engendre plusieurs inconvénients et notamment l'entretien de la voirie. Il faut prendre en compte que cette route est très souvent empruntée par les poids lourds et/ou tracteurs avec remorque dans le cadre des activités agricoles. Cependant, ce transfert générerait des dotations de l'Etat par le biais de la dotation globale de fonctionnement où est pris en compte la longueur de voirie. Il tient à préciser qu'une première demande de rétrocession de plusieurs routes avait été faite par le Département il y a quelques années mais que ce projet avait été abandonné.

Après échanges, l'ensemble du conseil est d'accord pour ne pas donner suite à cette requête.

○ Déploiement de la fibre optique – compte-rendu réunion

Monsieur le Maire précise que le déploiement dans le bourg et les hameaux est réalisé à 94 %. Le début de la commercialisation des abonnements devrait avoir lieu durant le 2^{ème} trimestre 2021. Monsieur DUBIEF signale qu'il reste à étudier la desserte des hameaux avec l'éventualité d'une mise en place de lignes aériennes. Monsieur le Maire tient à faire savoir son désaccord sur le fait de réinstaller des lignes aériennes alors que tout le nécessaire a été effectué pour l'enfouissement de l'existant. Il informe le conseil que dans le cadre de travaux pour son activité agricole, il a profité qu'une tranchée soit faite pour passer une gaine entre Ossoville et Ensoville sur 600 m soit environ la moitié du linéaire, après avoir eu l'accord des services compétents. Il propose à l'assemblée de poursuivre la pose du fourreau jusqu'au bout de la route aux frais de la commune en louant une minipelle pour réaliser la tranchée. A l'unanimité, l'assemblée accepte la proposition. Une demande de rendez-vous est sollicitée depuis le printemps avec SFR, entreprise qui a été retenue par le Département pour le déploiement de la fibre. Monsieur le Maire ne désespère pas de les rencontrer prochainement.

○ VOLKSWIND - avenant à la convention de servitudes concernant un chemin communal

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet éolien validé de 3 éoliennes sur la commune dans le prolongement d'un des parcs de Louville (secteur dit de Moraize). Le plan est présenté à l'assemblée. L'entreprise a sollicité la commune pour l'ajout du chemin rural 22 dit de Moraize à la convention existante du 16 mars 2018 pour le projet éolien de Louville la Chenard et de Ouarville.

Monsieur le Maire demande à ce que le bornage des chemins soit réalisé avant empierrement.

Le projet de convention est validé par le conseil municipal.

○ Le Moulin

Monsieur le Maire informe que la commune assure l'entretien du Moulin. Un devis de réparation a été demandé pour le changement de l'escalier qui est devenu dangereux. Le montant du devis s'élève à

4 310.00 €HT soit 5 172.00 €TTC. Le conseil municipal valide ce devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

La réparation des protections sur les projecteurs sera réalisée par les services techniques dans l'attente du changement des projecteurs.

D'autres travaux d'entretien sont à prévoir avant la saison prochaine.

○ Numérotations des habitations

Monsieur le Maire présente les besoins qui ont été recensés en numérotation des habitations et plaques de noms de rues :

- 123 numéros d'habitation ;
- 5 plaques d'identification de rue.

Un devis a été demandé à l'entreprise VOG SIGNALISATION pour un montant global de 4 827.36 € TTC. Compte tenu de son montant, Monsieur le Maire suggère de faire faire d'autres devis pour comparer.

BUDGETS

○ Décision modificative

Compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation et suite à l'augmentation des taux entre 2017 et 2019 de 0.01 %, des prélèvements spécifiques seront effectués sur les avances de fiscalités du produit TH. Aussi pour constater comptablement ce prélèvement, il convient d'ouvrir les crédits budgétaires au chapitre 14 compte 7391178 pour 80 €

Monsieur le Maire propose un déplacement de crédits sur le budget principal en section de fonctionnement de la manière suivante :

Diminution du chapitre 011 - charges à caractères général

Compte 6188 : -80.00 €

Alimentation du chapitre 014 – atténuations de produits :

Compte 7391178 : +80.00 €

A l'unanimité, Le Conseil Municipal valide cette décision modificative au budget 231 principal.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2021

Le Maire propose de faire la liste des investissements envisageables pour l'année 2021. Le choix définitif se fera au moment du vote du budget en fonction des accords de subventions notamment.

- Le déplacement du hangar communal,

- Une tranche de voiries : réfection des trottoirs et bordures-caniveaux,

Monsieur le Maire précise aux conseillers que chaque année une tranche de voirie est réalisée afin de bénéficier d'un maximum de subventions. Pour information le Département subventionne à hauteur de 30% au titre du FDI avec un plafond subventionnable de 100 K€ de travaux.

Secteur à envisager : après discussions l'idée de faire une alternance entre le bourg et les 3 hameaux est validée. C'est pourquoi, après avoir effectué des réfections à Ossoville et un tour des horizons, il s'avère que la rue de Paris jusqu'au carrefour de la rue de la République nécessiterait une remise en état des bordures caniveaux ; de même le parking de la salle des 4 Vents pourrait faire l'objet d'une réfection.

Après échanges, Monsieur DUBIEF propose de faire réaliser une étude d'avant-projet. Ainsi, il présente deux devis de DIF conception pour la faisabilité de ces projets de réfection de voirie :

- Rue de Paris : 1300.00 €HT soit 1560.00 TTC
- Parking salle des 4 Vents : 820.00 €HT soit 984.00 €TTC

Les deux devis sont acceptés à l'unanimité.

- Vidéo protection : définition des emplacements

Ce projet n'a pas pu aboutir cette année, c'est pourquoi il convient de voir ce point en 2021. Une visite du matériel installé dans les communes environnantes va être organisée prochainement.

- Éclairage public – passage au LED

Dans le cadre de la prise de compétence avec Eure-et-Loir Energie, des subventions peuvent être obtenues pour le passage en LED du parc d'éclairage public. Un estimatif va nous être proposé par le syndicat.

- Rénovation de la réserve salle Ferron

Des devis vont être demandés pour la réfection de cette réserve qui nécessite d'être remise en état rapidement. Des problèmes d'humidité sont à résoudre.

- Changement des fenêtres de la Sacristie,

- Restaurant

Au-delà de l'étude de marché en cours, Monsieur le Maire précise qu'une prise de contact doit se faire avec les banques et le trésorier sur la faisabilité et le montage financier de ce projet.

- Premières études pour lotissement (zonage d'assainissement...)

Monsieur DUBIEF précise qu'il conviendra de prévoir une somme afin de réaliser les premières études dès que le PLUi sera adopté.

-Madame AGOSTO demande s'il peut être envisagé la sécurisation de la rue de la République aux abords de la mairie et de l'école.

COMMEMORATIONS - FESTIVITES

- Cérémonie du 11 novembre 2020

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la cérémonie sera faite en comité restreint compte tenu des règles sanitaires et rappelle le programme :

- 10 h 30 : rassemblement devant la mairie
- Porte drapeaux
- Cortège jusqu'au monument
- Hommage à nos morts pour la France
- Retour à la mairie et fin de la cérémonie.

- Colis de Noël

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le CCAS a décidé de confectionner des colis de produits locaux en substitution du repas des anciens pour les personnes de 65ans et +. 65 colis seront commandés à la micro brasserie des Chandres à Sours.

La livraison aura lieu le 16 décembre avec une distribution dès le jour même. L'aide des conseillers et des membres du CCAS sera nécessaire.

INFORMATIONS DIVERSES

- Stationnement vélos - Espace des 4 Vents

Le Maire informe l'assemblée que des stationnements pour vélos ont été installés auprès du tennis pour que les CM1 et CM2 puissent entreposer leurs vélos en arrivant à l'école.

- Projet de plantation d'arbres à différents endroits

Une demande de plusieurs devis a été faite en vue de changer certains arbres et arbustes en mauvais état ainsi que des haies aux abords du stade et de l'espace des 4 Vents.

Réception de devis CRESPIE pour un total de 4 563.02 € TTC :

1. Rue de Chartres devant l'espace des 4Vents : 284.98 € TTC
2. Rue de la République – abords du stade : 1273.98 € TTC
3. Église : 689.93 €TTC
4. Rue d'Orléans – abords de la mare : 206.50 €TTC
5. Rue de Chartres : 688.62 €TTC
6. Rue de la République : 1419.11 €TTC

Après discussion, il est décidé de demander le retrait des sacs de terreau des devis présentés et de ne pas retenir le devis n°5 correspondant au changement des haies dans la rue de Chartres.

- Gestion de la carrière

Monsieur le Maire fait part aux conseillers de la perte de 20 à 30 % des plantations effectuées à la carrière suite aux fortes chaleurs conjuguées à un manque d'arrosage. Par ailleurs, il signale le manquement au règlement intérieur strict mis en place l'année passée et a pu constater un apport notable de déchets.

- Église : restauration des statues de la Chapelle de la Vierge

Monsieur le Maire rappelle qu'un incident a eu lieu pendant les travaux de l'Église qui a engendré la dégradation de statues. Un devis de restauration des statues a été demandé à l'entreprise STASKIEWICZ (*entreprise ayant eu le marché peinture lors des travaux de l'Église*). Le montant total des travaux s'élève à 9200.00 € HT soit 11 040.00 €TTC soit pour :

- La statue de la Sainte Anne : 6100.00 €HT soit 7320.00 € TTC
- La statue de la Vierge 3100.00 €HT soit 3720.00 €TTC

Monsieur DUBIEF tient à préciser la prise en charge par l'assurance de cette dépense pour un montant de 9535.20 €.

- Panneau Pocket en service

Monsieur le Maire informe l'ensemble du conseil municipal de la mise en place du support de communication Panneau Pocket sur la commune.

- Réparation programmée des points lumineux en panne

Monsieur le Maire signale que l'intervention par Egelec28 est prévue prochainement. Encore un grand nombre de points lumineux sont en panne.

- Balayage de rues avec nouveau prestataire

Monsieur le Maire informe le conseil que le balayage des voies est programmé le 2 décembre 2020. Un rappel sera effectué quant à la bienveillance de la population concernant le stationnement ce jour-là.

- Validation de la 5^{ème} classe par la communauté de communes Cœur de Beauce

Le Maire informe l'assemblée de la validation de la construction de la cinquième classe par la Communauté de Communes Cœur de Beauce.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de M. et Mme Dentu

Monsieur DUBIEF présente aux conseillers une demande écrite de Monsieur et Madame DENTU. En effet, ils sollicitent l'autorisation de la commune pour l'ouverture de leur mur de clôture qui donne dans la résidence du grenier à Blé afin d'effectuer des travaux dans leur propriété. Après échanges, cette requête est acceptée.

- Mise en place d'un numéro d'urgence

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en place un numéro d'urgences pour les administrés de la commune qui ne servira qu'en cas d'extrême nécessité en dehors des ouvertures et présences en mairie. A l'unanimité, cette suggestion est adoptée.

- Visite du chantier de construction du groupe scolaire et bâtiments communaux

Monsieur le Maire propose la visite du chantier du groupe scolaire en construction ainsi qu'une nouvelle visite des bâtiments pour les personnes qui n'avaient pu y assister la première fois. Deux dates ont été retenues pour ces visites.

Un membre du conseil a constaté que le bus du collège n'utilisait pas l'arrêt de bus prévu à cet effet dans le hameau d'Edeville. Celui-ci demande d'intervenir auprès de la société Rémi.

Un conseiller demande s'il est prévu prochainement le curage de la réserve d'eau d'Edeville. Monsieur le Maire précise que la réserve est vidée et nettoyée régulièrement par les services techniques.

La séance est levée à 23h08.

Prochain conseil municipal le **mardi 15 décembre à 20h30.**